



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 5 mai 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-05-131 / DÉPENSES ET SALAIRES D'AVRIL 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent en compte la liste des comptes à payer;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par le conseiller Jacques Pépin et résolu:

- **QUE** les dépenses présentées pour le mois d'avril 2025 soient autorisées et acceptées pour des dépenses incompressibles dont le montant est de 700.00\$, ainsi que des factures s'élevant à 83 152.64 \$ consignées au registre de l'analyse des comptes fournisseurs en date du 30 avril 2025 Auquel s'ajoute un montant de 31 889.19 \$ consigné au rapport des salaires nets du 30 avril 2025. Le tout totalisant un montant global de **115 741.83\$**
- Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 7 mai 2025.


Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Tél. : 819 353-3450

 www.msvalere.qc.ca

Télex : 819 353-3459

stvalere@msvalere.qc.ca

VICTORAVILLE
et sa région


Ma
question
prospective
.com